



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

Bouguenais, le **12 JAN. 2021**

Département SNIA-Ouest
Unité instruction servitudes aéronautiques

DREAL Centre Val de Loire
Madame FOUCHER Véronique

Nos réf. : N° 2016/1434 /T39474
Vos réf. : Votre courriel du 18/12/2020
Affaire suivie par : Hervé KERJOANT
snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 02 28 09 27 10

Objet : Projet éolien de Beaulieu – SEPE de Beaulieu (36)

Par courriel cité en référence, vous nous informez que l'annexe jointe à notre avis daté du 2 août 2016 concernant une autorisation environnementale pour un parc éolien de 4 aérogénérateurs de 180,30 mètres en bout de pale, sur des terrains situés sur la commune de Beaulieu, comporte des coordonnées qui ne correspondent pas au projet présenté par la société d'Exploitation Eolienne Beaulieu.

Après vérification, je vous confirme que le tableau de cette annexe ne comporte pas les coordonnées qui ont été utilisées pour instruire la demande. En conséquence, vous trouverez ci-après, les coordonnées étudiées pour ce projet :

Description	Latitude	Longitude
E4/4	46°22'56.500"N	01°17'9.600"E
E3/4	46°22'49.600"N	01°16'41.700"E
E2/4	46°23'09.700"N	01°17'3.900"E
E1/4	46°23'06.000"N	01°16'30.700"E

La rédaction de l'avis émis par mes services en 2016 reste inchangée.

Le chef du département SNIA Ouest
Christophe PERROQUIN